

s'acquérir une popularité qu'il mit à profit à l'occasion d'une émeute très grave parmi ses compatriotes à Lachine. Il rendit un service signalé en apaisant les émeutiers, que la présence de plusieurs compagnies de soldats n'avait pas encore pu disperser. Lorsqu'il quitta Montréal pour Bytown, il y eut parmi ses expansifs et zélés compatriotes une autre espèce d'émeute toute de charité et de regrets, et la scène qui se passa au séminaire de Montréal, au moment de son départ, est peinte dans les journaux de l'époque comme digne des temps de la primitive Église. De Bytown, M. Phelan passa à Kingston, où il devint le coadjuteur de Mgr. Gaulin en 1843, et où il prit, en 1851, les rênes de l'administration. Il sut s'attirer, d'une manière toute particulière, l'estime des protestants de son diocèse, déploya cependant le plus grand zèle, poussa avec vigueur la construction de sa cathédrale, et fonda un hôpital des Sœurs-Grises. La fatigue qu'il éprouva à la cérémonie des obsèques de son prédécesseur et à la consécration d'une église qu'il fit quelques jours plus tard, causèrent la maladie dont il mourut le 6 juin, à l'âge de 63 ans.

Près de celle de ces deux prélats, tombés à une si courte distance l'un de l'autre, vient se placer la mort du modeste curé de Ste. Thérèse. Et nul ne lui disputera ses titres à la respectueuse sympathie de nos lecteurs, lorsque nous dirons que c'est à sa persévérante énergie, à sa calme et forte raison, à son abnégation sans mesure comme sans efforts apparents, que l'on doit la prospérité et même l'existence du beau collège qu'avait fondé M. Ducharme.

Ste. Thérèse n'a point les avantages que l'on trouve dans la plupart de nos villages canadiens; il n'est pas assis sur le bord d'un lac, d'un fleuve ou d'une rivière, et l'eau qui égale et diversifie presque tous nos paysages ne vient pas relever celui sur le fond duquel il se détache. Cela fait regretter tout d'abord que le joli collège qui porte le nom de ce village n'ait pas été plutôt construit à la tête du pont de Ste. Rose, dans ce site charmant auquel l'eau si bleue et si calme, de ce bras de l'Ottawa, et les verdoyants et innombrables îlots qui le parsèment, donnent une si pure et si naïve fraîcheur. Cependant, à mesure que l'on s'avance par une route longue, étroite et passablement désolée vers le village, on se prend à aimer les deux fleches gothiques de l'Église, espèce de compromis entre deux ou trois styles d'architecture, les hauts peupliers qui l'entourent, et le beau collège dont le dôme élégant s'élève au milieu d'une pimpante forêt de jeunes érables. Tous ces arbres, et le parterre qui s'étend devant la cour de récréation, et le jardin et le verger, et le collège lui-même, sont l'œuvre de M. Duquet. Et lorsque nous disons son œuvre, nous ne voulons pas seulement dire l'œuvre de son imagination, de son énergie, et de son habileté d'architecte et d'agronome, nous pouvons dire l'œuvre de ses mains, car, à toutes ces choses, il a lui-même travaillé comme un simple ouvrier.

Aussi, lorsque, dans la chapelle intérieure du collège, au milieu des tentures funèbres qui la décoraient, au milieu du silence plus funèbre encore qui régnait en attendant le moment où devait commencer l'imposante psalmodie de l'office des morts, nous entendimes, au lever du soleil, s'élever doucement et par degrés, comme l'ouverture d'un concert céleste, les mille voix des petits oiseaux cachés dans les arbres dont les vertes cimes razzait les fenêtres; nous crûmes un instant que tous ces petits hôtes d'un séjour enchanteur, venaient remercier et bénir une dernière fois celui à qui, comme tant d'autres, ils devaient un asile heureux et paisible.

Un clergé nombreux, venu de toutes les parties du diocèse de Montréal, et augmenté par des députations de l'Université Laval, du collège de Montréal, de ceux de St. Hyacinthe, de l'Assomption et de Terrebonne assistait aux obsèques de M. Duquet, et put entendre l'éloquent et touchant oraison funèbre que prononça M. le supérieur Tassé.

M. Duquet était âgé de 46 ans: une longue maladie, pendant laquelle il n'a cessé de se rendre utile et de présenter à tous le type du véritable philosophe chrétien, l'a conduit doucement à sa fin prématurée. Nous extrayons de la biographie publiée dans la *Patrie*, le passage suivant qui nous paraît indiquer un de ses plus beaux titres à la reconnaissance des Canadiens:

"M. Duquet a toujours porté le plus vif intérêt à la classe si importante des cultivateurs. Né et élevé parmi eux, il connaissait parfaitement leurs besoins et leurs bonnes qualités, et il s'efforçait plus que personne des efforts que l'on fait pour tromper l'habitant des campagnes, et pour lui arracher sa bonne foi, sa droiture naturelle, et toutes les vertus qui font aujourd'hui son bonheur. Il affectionnait singulièrement l'agriculture, et il ne cessait, dans toutes les occasions, de l'encourager par ses conseils et son exemple; les fermes qu'il a conduites sont de véritables fermes-modèles. Dans le printemps de 1851, à l'occasion du traité d'agriculture distribué par l'ordre de Lord Elgin, il donna, quoique malade, plusieurs lectures publiques sur ce sujet important. Ses leçons étaient tout à fait pratiques, à la portée de tout le monde, et elles profitèrent effectivement à un grand nombre."

Sans doute que la mort de tous ces hommes de bien est triste; mais qu'est-elle auprès de la terrible catastrophe du *Montreal*? Ici il ne s'agit point de quelques âmes pieuses préparées depuis longtemps à la mort; mais de centaines de victimes brûlées ou noyées, sans autre avis que le terrible cri d'alarme qui fut, hélas! poussé trop tard pour leur salut.

En vérité, la petite revue est bien malheureuse. Elle qui voudrait être l'apôtre du progrès illimité, il lui faut chaque mois enrégistrer quelques-

uns de ces affreux malheurs qui viennent donner le démenti à toute notre sagesse et souffleter brutalement l'orgueil de notre science!

Encore sommes-nous heureux dans ce terrible accident de constater des actes d'héroïsme comme celui du jeune Lamontagne, qui sauva quatre enfants sur la porte d'une cabine, n'étant lui-même âgé que de treize ans; de M. Labelle, qui se distingua également par son courage, et du brave capitaine Côté, à qui tant de passagers doivent leur salut. Un journal a proposé une souscription pour faire frapper une médaille commémorative de ces actes de dévouement, et nous sommes heureux de voir que cette proposition est en voie d'accomplissement.

En même temps, nous devons saisir cette occasion d'insister sur une idée que nous avons déjà plusieurs fois émise. Tous ceux qui se sont sauvés, et surtout ceux qui ont eu la douce satisfaction de pouvoir sauver quelques-uns de leurs semblables, ont dû ce bonheur à la connaissance de la natation. Cet art si facile à apprendre, si important, disons mieux, si nécessaire, ne devrait-il pas enseigner dans toutes nos maisons d'éducation? Dans ce siècle où l'on passe une partie de sa vie sur l'eau, entouré de toutes sortes de périls, n'est-il pas presque aussi nécessaire de savoir nager que de savoir marcher, et l'un n'est-il pas, après tout, presque aussi naturel, presque aussi indispensable que l'autre?

Malgré tout ce qu'il a eu de sinistre, le mois de juin a été cependant égayé et, pour bien dire, réhabilité par les grandes solennités de la Fête Dieu et de la Saint Jean Baptiste. Ces deux fêtes ont été plus belles et plus resplendissantes encore qu'à l'ordinaire, et elles ont été presque partout relevées par l'éclat que leur a donné la présence de notre nouvelle milice canadienne. La St. Jean-Baptiste a été célébrée, cette année, avec une pompe inusitée, avec un redoublement d'ardeur patriotique, non seulement dans nos deux grands centres de population, à Québec et à Montréal, mais encore aux Trois-Rivières, à St. Hyacinthe, à Ottawa, sur les frontières du Haut-Canada, et dans presque tous nos villages. Les collèges aussi se sont laissés aller à cet élan patriotique, et nous avons surtout lu avec plaisir le récit de tout ce qui a été fait pour chomer dignement notre grande fête nationale par les élèves du séminaire de Nicolet.

Ce réveil éclatant du sentiment national est bien fait pour nous consoler des pertes que nous faisons tous les jours par l'émigration, pertes que les statistiques locales reçues à ce bureau n'indiqueraient point comme aussi grandes qu'on les représente, si l'on ne tenait compte de l'étonnante fécondité de nos familles.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en citant à ce sujet une phrase de l'éloquent discours prononcé à Québec par M. Jolicoeur.

"Pour faire la part de chacun, si parmi ceux dont nous regrettons l'absence, il en est qui, dévorés de la soif de l'or, ou qui, impatients de secouer le joug de l'autorité paternelle, ont cru qu'on pouvait légèrement frustrer son pays de la part de services que, dans les plus humbles États, on est appelé à lui rendre, malheur à eux aussi! Car un écrivain l'a dit: 'La patrie, c'est la famille en grand.' Or, de même que le membre d'une famille qui n'y apporte pas sa part de services, de bonheur, est un mauvais parent de même, celui qui jouit des avantages d'avoir une patrie sans en accepter toutes les charges, forfait à l'honneur et est un mauvais citoyen."

"Mais je m'arrête; dans un jour comme celui-ci, on ne doit avoir à la bouche que des paroles d'espérance et d'amour. Plaignons nos frères absents, sans cesser de les aimer. Espérons que, sous l'impulsion d'un gouvernement sage et éclairé, nous verrons, dans un jour qui n'est pas éloigné, surgir partout sur notre sol, surgir comme par enchantement des centaines de villages, nouveaux foyers de civilisation, boulevards de notre nationalité. Quant à nos frères qui vivent sous d'autres cieux, puissent-ils revenir bientôt consoler la patrie en pleurs! Alors oubliant le passé et renouvelant la parabole si touchante de l'enfant prodigue, nous tuerons le veau gras en leur honneur, et, après avoir gémi sur leur absence, nous nous livrerons sans réserve aux joies du retour."

On s'abonne, pour cinq CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour cinq CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education" rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radiger, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payé d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un cheлин par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, journal d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec et pour la campagne en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.